

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: OMEGA PHARMA IR3535

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0040

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013745-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

OMEGA PHARMA IR3535 Paranix répulsif anti-poux

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Omega Pharma International n.v.
	Adresse	Venecoweg, 26 9810 nazareth Belgique
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0040 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013745-0005	
Date de l'autorisation	28/06/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	02/12/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Omega Pharma Manufacturing GmbH&co.KG
Adresse du fabricant	Benzstraße 25 71083 Herrenberg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Benzstraße 25 71083 Herrenberg Allemagne

Nom du fabricant	Medgenix Benelux
Adresse du fabricant	Vliegveld 21 8560 Wevelgem Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Vliegveld 21 8560 Wevelgem Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Merck S.L.U. - Poligono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelone Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20,9
Ethanol dénaturé	Ethanol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	29,1

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Liquide et vapeurs inflammables.

Contient de l'alpha- et du beta-pinène, et du limonène.. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir au frais.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsifs – Poux de tête (adultes) – Non-professionnels (à partir de 24 mois) – Application sur cheveux en intérieur ou extérieur

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Répulsif.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pediculus humanus capitis
Nom commun: Poux de tête
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Intérieur et extérieur.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Pulvérisation sur les cheveux

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: - Pour les enfants de 2 ans et plus : appliquer jusqu'à 11 pulvérisations sur le cuir chevelu - Pour les adultes : appliquer jusqu'à 22 pulvérisations sur le cuir chevelu pour mouiller complètement et en profondeur tous les cheveux de la zone du cuir
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Produit prêt à l'emploi :

- Pour les enfants de 2 ans et plus : appliquer jusqu'à 11 pulvérisations sur le cuir chevelu

- Pour les adultes : appliquer jusqu'à 22 pulvérisations sur le cuir chevelu pour mouiller complètement et en profondeur tous les cheveux de la zone du cuir

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles en PP / PEHD de 15 à 125 mL (Pompes en PE-LD/PP)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- S'assurer qu'aucun pou n'est retrouvé sur la tête.
- Utiliser un traitement pédiculicide avant application du produit si nécessaire. Le produit ne repousse que les nouvelles infestations.
- Après application, ce produit repousse les poux jusqu'à 24 heures.
- Pulvériser le produit sur les cheveux près du cuir chevelu (entre 2 et 5 cm) sur la totalité des cheveux.
- Couvrir l'ensemble de la chevelure, en insistant sur les zones proches de la nuque et derrière les oreilles. Veiller à ce que le cuir chevelu et les cheveux soient suffisamment humidifiés.
- Le produit doit être réappliqué après chaque lavage de cheveux.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Éviter de respirer les aérosols.
- Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré.
- Ne pas pulvériser dans les yeux.
- Éviter le contact avec les yeux, les muqueuses, le nez, les lèvres et la peau endommagée.
- Le produit doit être appliqué par un adulte sur les cheveux des enfants.
- Le produit n'est pas destiné à être utilisé sur des animaux/animaux de compagnie. Ne pas appliquer en présence des animaux/animaux de compagnie.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non cibles.
- Protéger du gel.
- Durée de stockage : 2 ans.

6. Autres informations

-